

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 27 AVRIL 2023

**Nombre de membres :**

 En exercice : 16  
 Présents : 13  
 Pouvoirs : 1  
 Votants : 14

**Date de convocation et d'affichage :**

21 avril 2023

**Numéro :**

D20230427\_102

**Objet :**

Refus de subvention

L'an deux mille vingt-trois, le 27 avril, à 8 heures 30, le Bureau de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes de la Dombes à Châtillon-sur-Chalaronne, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	MEMBRES DU BUREAU		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Michel	JACQUARD		x	
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MIONNAY	Émilie	FLEURY	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA		x	L. LOREAU
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY		x	
VILLARS LES DOMBES	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		

 Secrétaire de séance élu : **Jean-Paul COURRIER**

Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

**Vu** l'avis favorable de la Commission finances du 13 avril 2023,

Il est proposé au Bureau Communautaire de statuer sur cette demande.

DEMANDEUR	OBJET	SUBVENTION SOUHAITEE EN 2023	SUBVENTION REFUSEE EN 2023
CPA 01	Promotion du roller	6 950,00 €	0,00 €

**Le Bureau**

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De ne pas accorder** la demande de subvention proposée ci-dessus,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer tous documents relatifs à ces dossiers.

Ainsi fait et délibéré, le 27 avril 2023

La Présidente,  
Isabelle DUBOIS

